

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

Séance du 28 JUIN 2021 à 18h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEI, M. Dominique FERNANDE, M. Philippe CAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Antoine MACAIGNE, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Luz GARCIA IDALGO représenté(e) par M. Vincent SAVELLI, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par M. Louis SAPHORES, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Aurélien JAN représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

Mme Colette BLERHOT.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Date de convocation :  
21/06/2021

Date d'affichage :  
05/07/2021

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 44

Nombre de Conseillers  
votant : 44

La Ville de Saint-Quentin met en place l'action des «Coup de Pouce CLÉ - CLÉM - CLA» en partenariat avec l'Education nationale et l'association «Coup de Pouce».

L'objectif du dispositif est de donner une chance supplémentaire aux enfants repérés par les enseignants pour un accompagnement renforcé en lecture, écriture, langage, mathématiques : 165 enfants bénéficient de ce dispositif. Il est dès lors nécessaire de recruter des agents vacataires pour encadrer les enfants du 2 septembre 2021 au 7 juillet 2022.

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'action culturelle, il convient lors d'événements ponctuels (conférences, ateliers...) d'assurer l'accueil et la sécurisation du public. Il est dès lors nécessaire de créer 40 emplois de vacataires chargés des fonctions d'hôtes ou hôtesse, du 1er septembre 2021 au 15 juillet 2022.

Leur taux horaire brut de rémunération serait fixé à 11,09 €.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de créer 60 emplois de vacataires dans le cadre de l'action des Clubs "Coup de pouce" et de fixer la rémunération horaire dans les conditions suivantes :

	Taux horaire brut
Personnel non enseignant	20,03 €
Professeur des écoles de classe normale	22,34 €
Professeur des écoles hors classe	24,57 €

2°) de créer 40 emplois de vacataires dans le cadre du programme d'action culturelle pour l'accueil et la sécurisation du public.

### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210628-53380-DE-1-1

**Acte certifié exécutoire**

Réception par le préfet : 1 juillet 2021

Publication : 5 juillet 2021

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation